

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

52
PRINTEMPS 2025

EMPLOI

Le service emploi
du Val de Sarthe évolue / P.03

JEUNESSE

Nouveau : le projet
baby-sitting / P.10



TOURISME CULTURE

La saison 2025 est lancée en Val de Sarthe !





Valéo : un choc pour le territoire

L'annonce de la fermeture de Valéo à La Suzer-sur-Sarthe a été un véritable séisme pour le Val de Sarthe. Après des décennies d'activité, cette entreprise emblématique va cesser ses activités dans les semaines qui viennent, laissant près de 300 salariés dans l'incertitude. Derrière ce chiffre, ce sont des femmes, des hommes, des familles, des parcours de vie, des savoir-faire qui risquent de disparaître. L'impact dépasse largement les murs de l'usine : commerces, sous-traitants, prestataires, collectivités locales... tout un réseau social et économique est fragilisé, menaçant l'équilibre local.

Dans ce contexte, et même s'ils ne disposent que de moyens d'action limités, les élus locaux restent mobilisés. Une cellule de crise a été mise en place pour suivre l'évolution de la situation, coordonner les initiatives et alerter les instances compétentes : État, Région, direction de l'entreprise. À ce stade, il est impératif que l'étude d'impact en cours de finalisation rende compte de la gravité des conséquences. Cette fermeture ne doit pas être perçue comme un simple ajustement économique : c'est tout un pan de l'histoire industrielle locale qui vacille.

Nous refusons la fatalité. Chaque solution, chaque alternative doit être explorée. Jusqu'au bout. Il est de notre responsabilité collective de soutenir les salariés, de veiller à leur avenir, et d'accompagner au mieux et à notre mesure les projets de reprise du site. Nous faciliterons toutes les actions susceptibles d'aller dans ce sens.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

 www.facebook.com/ccvaldesarthe

03 / À LA UNE

• Service emploi : un accompagnement sur mesure

04 / RETOUR EN IMAGES

06 / TRANSITIONS

• Vers un modèle durable pour demain
• Flash-infos

08 / L'ACTU

• Déchets : comment changer nos habitudes ?
• Des composteurs pour toutes les situations
• Une formation au baby-sitting pour les jeunes

11 / LE DOSSIER

• La saison 2025 est lancée en Val de Sarthe !



15 / PAR NATURE

• Préservons l'eau potable !

16 / GRAND ANGLE

• L'entrepôt logistique de MB Log s'agrandit et se modernise
• Aménagements économiques : le Val de Sarthe mise sur la densification
• Seniors : un programme pour renforcer l'équilibre et prévenir les chutes
• L'Alchimie, « papote et ose » : l'Espace de vie sociale itinérant est opérationnel

20 / RENDEZ-VOUS

21 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

• Jean-Luc Gauthier, arbitre de courses à la voile

22 / À VOTRE SERVICE

• ADS : une équipe d'instruction au service des Communes

Prochain numéro à l'automne 2025

Val de Sarthe N° 52 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Couverture : photo de Laurent Delhay • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Numeriscann - Le Mans • Tirage : 14 200 exemplaires • Distribution : Flyers Média • Dépôt légal : à parution.



EMPLOI-FORMATION

Service emploi : un accompagnement sur mesure

Le service emploi du Val de Sarthe joue un rôle clé dans le soutien à l'insertion et à l'emploi des habitants du territoire, en offrant plusieurs services visant à accompagner les projets professionnels de chacun et à faciliter l'accès au marché du travail.

Emploi, formation, orientation, insertion, le service emploi du Val de Sarthe est à la disposition des salariés, des demandeurs d'emploi et des employeurs. Il propose un accompagnement personnalisé et adapté, en partenariat avec France travail et d'autres acteurs locaux (Mission locale, Cap emploi, Carat branche maladie, Transition pro Pays de la Loire). L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, en développant des solutions sur-mesure. « Les missions du service sont

variées et visent à renforcer les compétences des demandeurs d'emploi. Nous proposons des entretiens personnalisés, un accompagnement dans la rédaction de CV et lettres de motivation, ainsi que des ateliers de recherche d'emploi, notamment grâce à l'outil informatique. Les usagers peuvent également accéder à des informations sur les formations disponibles et les dispositifs d'aide à l'emploi » explique Coralie Dubin, nouvelle conseillère emploi-formation. « Ces actions sont proposées pour aider les personnes à se positionner efficacement sur le marché du travail. Nous mettons également en place des partenariats avec des entreprises locales afin de faciliter les mises en relation entre l'offre et la demande d'emploi. Des événements comme des forums emploi et des rencontres avec des recruteurs sont régulièrement organisés pour faire découvrir les réalités des métiers et faciliter les contacts directs » ajoute Marie-Françoise Daveau, responsable emploi. Pour les salariés en CDI, CDD, intérim et dans le cadre d'une collaboration avec Transition pro Pays de Loire, le service emploi est un premier lieu d'information sur les possibilités de reconversion et d'évolution professionnelle. Par ailleurs, pour les jeunes de moins de 26 ans, une permanence de la Mission locale de l'agglomération mancelle est assurée pour les accompagner dans l'accès à l'emploi, la formation et le logement.

Nouvelle dynamique

Avec l'arrivée de Coralie Dubin en tant que conseillère emploi-formation, une nouvelle dynamique s'installe au sein

ZOOM

CONTACT

Le service emploi est ouvert de 9h à 12h du lundi au vendredi, et les après-midis sur rendez-vous.

Espace communautaire
29 rue du 11 novembre
La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
emploi.social@cc-valdesarthe.fr

du service. Elle prend le relais de Dominique Bergeot, qui a fait valoir ses droits à la retraite et a longtemps accompagné les habitants en recherche d'emploi. Coralie Dubin, de par son expérience et de son expertise dans le domaine, s'est engagée à poursuivre et à développer les missions du service, tout en les adaptant aux évolutions actuelles du marché du travail. Ses compétences contribueront également à renforcer le service des ressources humaines communautaires, notamment en développant des synergies avec le service emploi, la Communauté de communes étant le plus important employeur public dans le Val de Sarthe. Ainsi, nos missions continuent d'évoluer pour répondre aux besoins de tous les habitants (demandeurs d'emploi, salariés, personnes en arrêt maladie ou souhaitant reprendre une activité) et favoriser l'insertion professionnelle de tous sur son territoire.



Coralie Dubin, nouvelle conseillère emploi-formation.

EN BREF

UNE SOIRÉE POUR SE RECONSTRUIRE AVEC TRANSITION PRO

Le 3 février dernier, la Communauté de communes du Val de Sarthe, en partenariat avec Transitions pro des Pays de la Loire, a organisé une soirée d'information sur les changements professionnels dans le secteur privé. L'événement a permis à une quarantaine de participants (CDD, CDI, intérim, intermittents) de découvrir des solutions pour faire le point sur leur carrière et leurs compétences, changer de métier, se former ou créer une entreprise. Des informations sur la reconversion professionnelle et les financements disponibles ont également été fournies. Le service emploi reste à la disposition des participants s'ils souhaitent des précisions ou compléments d'informations.

RETOUR en IMAGES

13 décembre 2024 / Le concert de fin d'année de L'unisSon, école de musique et de danse du Val de Sarthe, se déroule à la salle des fêtes de Voivres-lès-Le-Mans. L'événement fait salle comble pendant plus de deux heures. Les élèves musiciens et les danseuses offrent un spectacle avec un répertoire varié : « Le renne du père Noël » par les petits en éveïl et en initiation musicale, « Touche pas à ma planète » par la chorale enfant, un air populaire arménien par l'Orchestre à L'unisSon ou encore « Nobody knows » par le Chœur du Val.



23 décembre 2024 au 03 janvier 2025 / Pendant les vacances de fin d'année, le site d'accueil de loisirs à Louplande reçoit tous les inscrits du territoire : 57 enfants de 3 à 11 ans. Ils participent à des activités ludiques, créatives et physiques, sur le thème des aventuriers de l'hiver. Les points jeunes de Roézé-sur-Sarthe et de Cérans-Foulletourte sont également ouverts aux plus grands : une cinquantaine d'adolescents participent aux animations, notamment pendant la semaine ouverte au tout public (voir page 10).



16 janvier 2025 / À Mézeray, en présence d'Emmanuel Aubry, Préfet de la Sarthe, d'Élise Leboucher, députée et de nombreux élus, agents et partenaires, la cérémonie des vœux communautaires est l'occasion pour le Président Emmanuel Franco de présenter les actions réalisées en 2024 et les perspectives pour 2025. Il insiste particulièrement sur la situation de Valéo à La Suze-sur-Sarthe et sur les nécessaires coopérations territoriales à développer pour consolider l'attractivité du Val de Sarthe.



31 janvier 2025 / Pour la troisième année consécutive, L'unisSon participe à la Nuit des conservatoires, événement national. Le public répond présent à cette manifestation, devenue un incontournable pour l'établissement. Invité d'honneur, la fanfare Phoxasouffle déambule et participe à des mini-concerts avec plusieurs orchestres de l'école. Durant toute la soirée, les spectateurs passent d'une salle à l'autre pour écouter les musiciens : la chorale Chœur du Val, la classe de clarinette et de flûte traversière, l'ensemble de guitares, les ateliers musicales actuelles amplifiées... Mention spéciale à « l'Orchestre à l'école » du collège de Cérans-Foulloutourte qui participe pour la première fois à la rencontre.

6 février 2025 / Le Val de Sarthe et ses Communes membres, le Pôle Mobilités Le Mans Sarthe, la SE-TRAM, la SNCF TER Pays de La Loire, Aléop et le Club des entreprises du Val de Sarthe inaugurent les lignes 206GO et 208GO d'Illygo. Ces deux lignes de bus facilitent les trajets domicile-travail en desservant les zones d'activités du Val de Sarthe. Ce transport collectif a pour vocation de s'adapter aux besoins professionnels et privés des habitants. Le trajet 206GO dessert les Communes d'Allonnes, de Spay, de Fillé, de Roézé-sur-Sarthe et de La Suze-sur-Sarthe. Le 208GO passe par Allonnes, Voivres-lès-Le-Mans, Roézé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe, Chemiré-le-Gaudin, Louplande et Étival-lès-Le-Mans. Des dépliants présentant les horaires et les tarifs sont disponibles en ligne sur illygo.fr ou auprès des mairies.



11 février 2025 / Une quinzaine d'enfants âgés de 7 à 11 ans de l'accueil de loisirs de La Suze-sur-Sarthe rencontrent des professionnels et des personnes en situation de handicap de la maison d'accueil spécialisée « Les Mélisses » de Mulsanne. La rencontre se déroule au gymnase de La Suze-sur-Sarthe. L'après-midi est dédiée aux échanges et à la découverte du handisport. Au programme : vélo poussette, fauteuil de course sur un parcours et initiation à la boccia.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Vers un modèle durable pour demain

Face aux défis environnementaux et économiques, l'économie circulaire s'impose comme un modèle incontournable pour les territoires engagés dans la transition écologique. Dans le cadre du Contrat d'objectifs territorial et pour renforcer le Projet de territoire, la Communauté de Communes du Val de Sarthe a initié une démarche en ce sens.

L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est ? L'idée est simple : produire et consommer plus intelligemment en limitant le gaspillage des ressources et en réduisant les déchets. Comment ? En recyclant, réutilisant, achetant de façon responsable, ou en mutualisant et louant plutôt qu'en achetant. Contrairement à l'économie linéaire (« produire, consommer, jeter »), l'économie circulaire vise à préserver les ressources en prolongeant la durée de vie des produits et matériaux. Les produits en fin de vie deviennent ainsi des matières premières pour de nouvelles productions. Face aux tensions sur les ressources, cette approche repose sur plusieurs piliers : écoconception (minimiser les impacts environnementaux des produits et services), consommation responsable (limiter l'achat, acheter local ou d'occasion...), économie de la fonctionnalité (privilégier l'usage à la possession), recyclage et réutilisation. Ce modèle économique favorise l'innovation et représente, tant pour les entreprises que les consommateurs, un levier essentiel vers une société plus durable et responsable.

Le défi des déchets

L'une des actions en cours au Val de Sarthe est l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme local de pré-

vention des déchets et assimilés (PLPD-MA), qui fixe des objectifs de prévention, réduction et gestion des déchets, ainsi que des actions concrètes à l'image du réemploi. « C'est d'ailleurs la vocation de l'association Repair Café Vézanne et Forêts que nous accompagnons depuis plusieurs mois » confie Marie-Françoise Daveau, responsable économie circulaire à la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Mobiliser et impliquer

L'économie circulaire repose aussi sur une coopération étroite entre collectivités et acteurs locaux (entreprises, associations et citoyens). Sensibiliser et mobiliser ces acteurs est essentiel. Pour accompagner cette transition, la Communauté de communes a lancé un cycle de formation-action avec Territoires-hommes-projets (TEHOP), destiné aux élus et aux agents communaux et intercommunaux dont les missions ont vocation à mettre en œuvre l'économie circulaire dans les pratiques des collectivités. « Ce cycle aide à définir des actions à mener dans les prochaines années pour notre territoire, qu'il s'agisse de réduction des déchets, d'achats responsables ou de soutien aux entreprises locales... », indique Marie-Françoise Daveau. La réussite de l'économie circulaire repose également sur l'implication citoyenne et l'émergence d'initiatives locales. Pour encourager ces dynamiques, la Communauté de communes a mis en place le fonds de soutien « Place aux initiatives ! », ouvert aux associations et collectifs d'habitants souhaitant développer des projets en lien avec les transitions (écologique, sociale et/ou démocratique). Gestion des biodéchets, ressourceries, circuits courts... les pistes ne manquent pas. Espérons que des synergies s'opèrent !



JE FAIS MA TRANSITION... ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CONSOMMER AUTREMENT C'EST POSSIBLE !

S'engager dans l'économie circulaire c'est réduire le gaspillage et limiter l'extraction de nouvelles ressources en repensant sa manière de consommer. Réutilisation, réparation, recyclage... Chaque geste compte pour préserver l'environnement et développer une économie plus durable. Adoptons ensemble de nouvelles habitudes !

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER



CHOISIR DES BIENS RECYCLABLES



ACHETER D'OCCASION



RÉDUIRE LES EMBALLAGES



PARTAGER ET MUTUALISER



SENSIBILISER SON ENTOURAGE



FLASH-INFOS

MOBILITÉS DURABLES



La Communauté de communes du Val de Sarthe a recruté Pauline Dieudonné comme chargée de développement des mobilités durables. Elle animera la dynamique cyclable du territoire en s'appuyant sur le schéma cyclable adopté en 2023 et favorisera l'usage du vélo en milieu rural et périurbain. En lien avec le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe et le Département, elle accompagnera des initiatives de mobilités durables. Elle participera à des projets expérimentaux comme la Route du Mans et sensibilisera aux nouvelles pratiques de déplacement via des actions comme le Défi Mobilités prévu du 19 au 25 mai prochain et l'inauguration de la Voie Verte.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes du Val de Sarthe travaille sur le plan de rénovation de ses bâtiments, dans le cadre du décret tertiaire qui impose une réduction progressive de la consommation énergétique des bâtiments de plus de 1 000 m² (- 40% d'ici 2030, - 50% d'ici 2040 et - 60% d'ici 2050). Une première évaluation du patrimoine a été établie par le Conseil en énergie partagé du Pays Vallée de la Sarthe. Elle révèle que 69% de l'énergie est consommée par les bâtiments (dont une grande partie par la piscine), 30% par l'assainissement et 1% par l'éclairage public. Un accompagnement approfondi sera engagé en 2025-2026 afin d'optimiser les usages, renforcer la sobriété et planifier la rénovation du patrimoine communautaire.



TRANSITIONS

Un nouvel espace dédié aux transitions écologiques est disponible sur le site Internet du Val de Sarthe. Ces pages rassemblent des ressources essentielles sur l'énergie, l'eau, l'économie circulaire, la réduction des déchets, les mobilités et bien plus encore. Conçu pour sensibiliser et accompagner les citoyens, il propose des informations générales sur ces thématiques, met en avant les expérimentations menées sur le territoire via une plateforme d'initiatives citoyennes, et offre des conseils pratiques pour agir. Rejoignez-nous et explorez les solutions pour un avenir durable !



ÉNERGIES CITOYENNES



La Communauté de communes a lancé une expérimentation sur les énergies citoyennes avec l'accompagnement de RÉCIT, réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes en Pays de la Loire. Un premier débat sur les projets citoyens, organisé le 12 novembre 2024, a permis la naissance d'un collectif d'une quinzaine de personnes. Au cours d'une réunion interactive début décembre, le groupe a choisi de se concentrer sur l'énergie solaire et la sobriété énergétique, des thématiques qu'il a approfondies le 6 janvier dernier lors d'un second temps fort. À l'aide de maquettes, les participants ont découvert le fonctionnement des panneaux solaires et imaginé l'évolution du collectif sur le long terme. Ils ont également rencontré l'association Soleil du Loir, venue témoigner de son parcours. Le 10 février

dernier, les rôles de chacun au sein du collectif ont été définis, et plusieurs projets ont été identifiés, comme des achats groupés et l'installation de panneaux solaires sur divers bâtiments publics (future piscine communautaire, école de Mézeray, ancienne sablière/carrière de Fercé-sur-Sarthe).

GARDEN CAFÉ

Un projet collectif de jardinage prend forme dans le Val de Sarthe, impliquant les Communes de Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray et Saint-Jean-du-Bois. Soutenu par la Communauté de communes, il vise à mettre en place un espace de rencontre convivial autour du jardinage, un « Garden Café ». Une première rencontre aura lieu le 17 mai prochain pour échanger sur ces initiatives et les idées/envies de chacun autour du jardinage : rendez-vous au jardin de Charme, chez Marie et Alain Vallet, dès 14h30 à la Basse Denisière à Malicorne-sur-Sarthe. territoirepvd@cc-valdesarthe.fr



« PLACE AUX INITIATIVES ! »

Six projets autour de la culture, de l'environnement et du tri des déchets ont été déposés pour la deuxième édition de l'appel à projets « Place aux initiatives ! », organisée du 29 novembre 2024 au 31 janvier 2025. La Communauté de communes du Val de Sarthe procède actuellement à l'analyse des dossiers. La liste des lauréats sera communiquée mi-avril.

FLASH-INFOS

Déchets : comment changer nos habitudes ?

Nous produisons trop de déchets. Il est impératif d'en diminuer le volume et d'améliorer le tri. L'agence de la transition écologique (ADEME) a fixé un objectif national ambitieux : diminuer de 30 % nos déchets ménagers d'ici 2030. Rappel des bons gestes, afin que chacun, à son niveau, puisse adapter ses pratiques.



l'ADEME, invite désormais les habitants à conserver au maximum les déchets verts sur leur parcelle. Cela permet d'améliorer la biodiversité et de favoriser l'écosystème local. Pour les résidus de tonte, la meilleure solution reste le mulching, c'est-à-dire une tonte fine sans ramassage, qui nourrit le gazon en se décomposant. Des lames spéciales sont disponibles dans le commerce (toutes les tondeuses classiques ou tracteurs tondeuses sont compatibles). Le mulching suppose des passages réguliers pour que la pelouse ne soit pas trop haute. Attention de ne pas laisser s'entasser les coupes afin d'éviter d'éventuelles odeurs. Une autre méthode consiste à utiliser le produit des tontes en paillage. Mulching et paillage permettent de fertiliser les sols, de limiter l'arrosage et de gagner du temps. Pour les coupes de branchages et d'arbres, l'idéal est le broyage. « Si le besoin est ponctuel, les usagers peuvent faire appel à une entreprise locale spécialisée dans le broyage. Cela ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % des dépenses engagées (plafonnées à 2 500 €). Pour un besoin plus régulier, il est possible d'acquérir un broyeur domestique, électrique ou thermique, seul ou en groupement avec ses voisins ou amis. Le bois déchiqueté ainsi produit peut servir au paillage des massifs et du jardin » précise Émilie Lecomte.

Que reste-t-il dans le sac d'ordures ménagères ?

Le sac noir est dédié aux ordures ménagères résiduelles (OMR). « L'intérêt de cet intitulé est dans son dernier mot : "résiduelles". Si l'on triait correctement l'ensemble de nos déchets, il ne resterait dans le sac noir que des déchets non valorisables (sacs aspirateurs, couches, casse de verres, restes de balayage, emballages très souillés) et un peu de résidus alimentaires (les restes de viandes, de poissons, de crustacés)... » souligne François Garnier. Il poursuit : « nous pourrions ainsi diviser par deux le volume et le poids de nos poubelles. Et si l'on diminuait alors le montant annuel des redevances ? Ça vaut le coup d'essayer ! »

« Les nombreuses erreurs de tri dans les points d'apport volontaire peuvent être aisément corrigées » déclare François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Seuls les emballages en verre (bouteilles, bocaux et pots) parfaitement vidés peuvent être jetés dans les conteneurs à verre. Les autres « verres » (assiettes, verre à boire, vitres, plats, ...) doivent être jetés dans les sacs noirs réservés aux ordures ménagères résiduelles. Les papiers et petits cartons doivent être exempts de restes alimentaires afin d'être recyclés. Il en est de même pour les emballages aluminium, que ce soit les canettes ou les petits pièces (capsules de café). Ils doivent être vides. Pour les gros cartons issus des livraisons, préférez les apports en déchetteries car ils seront plus facilement recyclés. D'une manière générale, il ne faut pas imbriquer les emballages les uns dans les autres : une bouteille imbriquée dans une conserve sera considérée comme un refus et non recyclée car lors de la collecte le camion compacte les emballages et les matériaux ne seront plus séparables.

Enfin, seuls les plastiques d'emballage peuvent être jetés au tri. La règle est simple : s'agit-il d'un emballage ? Si non, comme pour un protège-cahier, un jouet cassé ou un article de bricolage, il doit être mis avec les ordures ménagères.

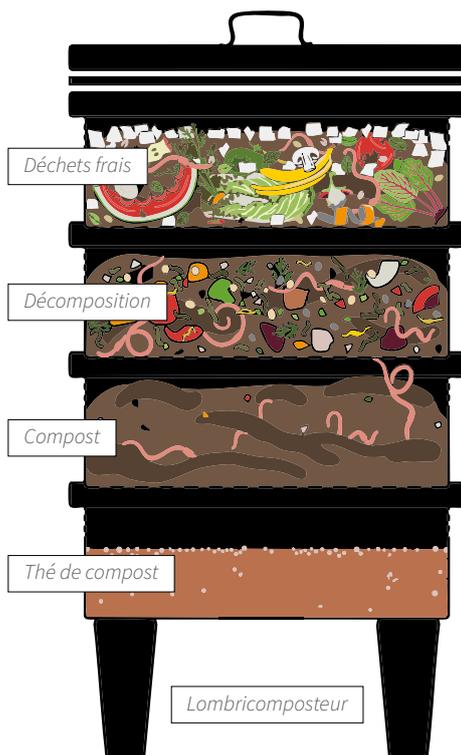
Résidus de cuisine et de jardinage

Les déchets de cuisine se divisent en deux catégories : les résidus de fruits et légumes, qui peuvent être compostés, et les restes carnés, à traiter différemment. Les premiers doivent être déposés dans un composteur, qui accélère leur décomposition pour produire un engrais naturel. « La Communauté de communes met d'ailleurs à disposition plusieurs types de composteurs (voir article ci-contre) » rappelle François Garnier. À l'inverse, les restes de viande et de poisson ne doivent jamais être compostés. Compte tenu de leur mode de dégradation, ces déchets doivent être séparés des résidus de légumes : « si vous n'avez pas d'animaux qui peuvent s'en charger, ces restes doivent être jetés aux ordures ménagères » dit Émilie Lecomte, responsable déchets ménagers. Côté jardin,

COMPOSTAGE

Des composteurs pour toutes les situations

La Communauté de communes encourage les habitants à adopter le compostage pour réduire les déchets ménagers. En mettant à disposition des composteurs individuels à des tarifs avantageux, elle offre une solution écologique et pratique pour transformer les déchets organiques en un amendement de qualité pour le jardinage.



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, et de l'obligation légale qui impose le tri à la source des biodéchets pour tous les particuliers et les professionnels depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes du Val de Sarthe propose aux usagers la mise à disposition de composteurs individuels. Cette démarche vise à encourager le compostage domestique, une pratique bénéfique tant pour l'environnement que pour les jardiniers amateurs. « En effet, le compostage permet de réduire significativement le volume des ordures ménagères en transformant les déchets organiques en compost, un amendement naturel et riche pour les sols. En détournant ces déchets de la poubelle, les habitants contribuent à diminuer la quantité de déchets incinérés, réduisant ainsi leur empreinte écologique » rappelle François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Il ajoute : « cette initiative s'inscrit dans une volonté de promouvoir des pratiques durables et responsables, tout en offrant aux citoyens les moyens de participer activement à la

préservation de leur environnement. »

Trois composteurs disponibles

Trois types de composteurs adaptés aux besoins de chacun sont disponibles : un composteur de 300/350 litres pour les terrains inférieurs à 500 m² (participation de 30 €), un composteur de 700/800 litres pour les terrains supérieurs à 500 m² (participation de 50 €), et un lombricomposteur * pour ceux qui n'ont pas de terrain (participation de 50 €, vers fournis). Chaque foyer peut bénéficier d'un seul équipement. Pour obtenir un composteur, les habitants sont invités à se présenter aux services techniques communautaires aux horaires d'ouverture au public : mardi et mercredi de 14h00 à 18h00, vendredi de 14h00 à 17h30 (zone de la Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe).

* Le lombricompostage est un procédé utilisant des vers de terre pour décomposer les déchets organiques. Ces vers transforment les épluchures de fruits et légumes en un compost riche en nutriments et en un liquide fertilisant appelé « thé de compost ». Un système adapté aux petits espaces.

EN BREF

COLLECTE DES DÉCHETS : LA CONCERTATION SE POURSUIT

Engagée en 2022, la réflexion se poursuit sur un éventuel nouveau mode de collecte des déchets à l'horizon 2027. Menés dans un esprit de concertation avec des habitants, des associations et des partenaires institutionnels, ces travaux ont dégagé trois hypothèses : maintien du système actuel ; maintien de la collecte des ordures ménagères en sacs en porte à porte chaque semaine, et collecte sélective en bacs en porte à porte tous les quinze jours (sauf le verre qui resterait en apport volontaire) ; collectes des ordures ménagères et collecte sélective en bacs en porte à porte en alternance tous les quinze jours (sauf le verre qui resterait en apport volontaire). Les élus prendront leur décision d'ici cet été après trois nouveaux temps d'échanges programmés en soirée et après-midi : le 28 avril puis le 05 et le 12 mai prochains.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des services communautaires au 02 43 83 51 12 ou par courriel à plpdma@cc-valdesarthe.fr. À votre convenance, vous pouvez participer à l'une ou l'autre de ces réunions.

CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES : LES BARRIÈRES SONT OPÉRATIONNELLES

La mise en œuvre du contrôle d'accès dans les déchetteries communautaires à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe a pris du retard en raison de dysfonctionnements techniques. Le dispositif est désormais opérationnel ! Quand ils se rendent sur les sites, les usagers sont donc invités à se munir systématiquement du badge d'accès qu'ils ont reçu. Les habitants qui n'auraient pas été destinataires de leur badge doivent se rapprocher du service déchets ménagers :

02 43 83 99 90 / servicestechiques@cc-valdesarthe.fr



ÉDUCATION

Une formation au baby-sitting pour les jeunes

Du 7 au 11 avril prochain, huit jeunes participeront à une formation au baby-sitting. Inscrite dans la charte territoriale des solidarités avec les familles, cette action prioritaire permettra aux adolescents d'être accompagnés au plus près. Explications.

En décembre dernier, le Val de Sarthe et la MSA Mayenne Orne Sarthe ont signé une convention de charte territoriale des solidarités avec les familles. « L'objectif de ce dispositif est de réduire les inégalités, de favoriser l'insertion sociale et de renforcer les liens entre les services à destination des familles du territoire » explique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. Programmé sur trois ans, le plan d'actions s'articule autour de quatre axes majeurs : favoriser l'accès aux droits et aux services, orienter et développer de nouveaux services, consolider le lien social et l'engagement citoyen, développer une culture partagée de la prévention.

Une action partenariale

Dans ce cadre, les services du pôle éducation du Val de Sarthe, les associations Familles de la Sarthe et la Coulée douce, et la MSA ont souhaité proposer un projet de baby-sitting à destination des jeunes. « Cette action vise à sensibiliser et à former les adolescents qui souhaitent se lancer dans le baby-sitting » présente Romain Lafoux, responsable du pôle éducation, avant d'ajouter : « durant toute une semaine, les personnes inscrites pourront aborder les notions de développement de l'enfant en fonction de son âge (0-3 ans et 4-9 ans), des points de législation relatifs au contrat de travail et à la réglementation, être sensibilisées



Huit jeunes formés au baby-sitting.

aux gestes de premiers secours et aux spécificités du travail au domicile des parents. Le dernier jour, les jeunes interviendront in situ au sein d'un accueil de loisirs sans hébergement ». À l'issue de cette formation, un livret récapitulatif sera transmis aux participants avec les principaux thèmes évoqués, les règles de sécurité et les numéros d'urgence.

« Cette expérience permettra de favoriser la mise en relation entre les parents et les jeunes » conclut Romain Lafoux. Pour les parents intéressés par la mise en contact avec les adolescents formés, il est possible d'envoyer un courriel au service jeunesse ou au relais petite enfance : animobile.vds@gmail.com ou relaispetiteenfance@cc-valdesarthe.fr.

EN BREF

ACTIVITÉS JEUNESSE OUVERTES À TOUS

Pendant les vacances de fin d'année 2024, le service Jeunesse a proposé des activités ouvertes à tous, sans inscription. « C'est la première fois que nous offrons cette opportunité à tous les publics » explique Lucas Pires, animateur jeunesse. Enfants et adultes ont ainsi pu participer avec les adolescents à diverses animations : tournois de basket, de jeux vidéo et de badminton, initiation au cirque et au karaté... « L'initiation au cirque et au karaté et le tournoi de badminton ont attiré un grand nombre de personnes, toutes générations confondues » se réjouit l'animateur. L'opération pourrait être renouvelée prochainement.

MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

En 2025, le prélèvement automatique devient un nouveau mode de paiement possible des factures des services du pôle éducation du Val de Sarthe : les petites crèches, les accueils de loisirs enfance, les activités et séjours vacances jeunesse. L'inscription s'effectue sur le portail famille, via la rubrique « mes mandats de prélèvement » : <https://valdesarthe.portail-familles.app>

TOURISME CULTURE

La saison 2025 est lancée en Val de Sarthe !



Malgré un contexte difficile, la Communauté de communes du Val de Sarthe continue d'affirmer sa volonté de faire vivre la culture sous toutes ses formes. Expositions et créations au Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, événements et spectacles sur l'île MoulinSart à Fillé, festival itinérant « La Belle Virée en Val de Sarthe », chaque rendez-vous est une invitation à la découverte. Plus qu'une programmation, c'est une véritable dynamique culturelle et touristique qui s'épanouit sur tout le territoire, au plus près des habitants et des visiteurs.

TOURISME CULTURE

Une saison vibrante sur l'île MoulinSart

Avec le retour du printemps, les visiteurs peuvent de nouveau profiter de l'écrin de verdure qu'offre l'île MoulinSart à Fillé. Entre expositions, ateliers, événements et réouvertures de la boutique et de la guinguette, la saison s'annonce prometteuse.

« **D**epuis plusieurs années, la première exposition de la saison de l'île MoulinSart s'inscrit dans le cadre du festival Les Photographiques, en collaboration avec l'association Festival de l'image » rapporte Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Visible en extérieur jusqu'au 29 octobre, cette première exposition s'intitule « Ce qu'il en restera ». Elle est l'œuvre de Carole Cettolin. S'ensuivront trois autres rencontres au sein du Centre d'art : « Immersion » de Snsitiv, « Vélo récits du Val de Sarthe » d'Adèle Nyitraï et « Un soleil dans mon manteau » de Marie Noëlle Deverre et Sophie Mourot. « Clichés sur la pollution dans les océans, installations numériques et interactives, exploration de notre territoire via les mobilités douces, paysages plastiques destinée aux plus petits... le choix est large ! » sourit Philippe Bergues. Outre ces premiers temps d'échanges, l'île MoulinSart prévoit plusieurs mo-

ments riches en convivialité : « Partir en île », le « Marché gourmand et artisanal », « Opus #6 », « L'île en été », sans oublier les « Journées européennes du patrimoine ». « *Prévue le 13 avril, "Partir en île" sera l'occasion de fêter ensemble la réouverture officielle du site* » annonce Philippe Bergues. Amandine Chartier, médiatrice culturelle, complète : « *le "Marché gourmand et artisanal" revient en force le 27 avril prochain avec plus de 60 producteurs, artisans et commerçants locaux* ». En plus de ces temps majeurs, les médiatrices et médiateurs de l'île proposent d'autres rendez-vous, et notamment des ateliers. « *Pour en savoir plus, nous invitons les personnes intéressées à suivre l'actualité de l'île MoulinSart via le site Internet, Facebook et/ou Instagram* » dit Amandine Chartier.

Réouverture de la guinguette

Enfin, après le lancement d'un appel à projet, la guinguette de l'île devrait ouvrir ses portes courant avril 2025. Le Bal

bistrot brocante sera un lieu de restauration et offrira un programme festif. Cafés-concerts, séances de karaoké et spectacles vivants seront au rendez-vous. À noter que tout cela baignera dans un esprit de brocante : presque tous les objets présents pourront être chinés ! De quoi réjouir le plus grand nombre.

ZOOM

LES HORAIRES DU CENTRE D'ART, DU MOULIN ET DE LA BOUTIQUE

Jusqu'au 30 septembre

- Mercredi à samedi de 14h à 18h.
 - Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.
- Fermeture exceptionnelle : 21 avril, 1^{er} mai, 9 juin et 14 juillet.

En octobre

- Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.



« L'île en été » : spectacles vivants gratuits les dimanches de juillet et août.

Le Musée de la faïence et de la céramique voyage autour de la terre

Pour sa programmation 2025, le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe propose au public de partir en voyage à travers des expositions et des ateliers à thème. Zoom sur une actualité riche et colorée.



Le Musée propose des ateliers ouverts à tous les publics.

La nouvelle saison du Musée de la faïence et de la céramique reprend dès le week-end des 5 et 6 avril 2025, à l'occasion des « Journées européennes des métiers d'art ». « Nous accueillerons 13 artisans d'art lors de cet événement national. Les visiteurs pourront profiter en accès libre de l'atelier barbotine, du parcours podotactile et du parcours des sens » décrit Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Ce lancement de saison sera par ailleurs l'occasion de découvrir la nouvelle exposition majeure du Musée : « Voyage autour de la terre ». Visible jusqu'au 2 novembre prochain, l'exposition présente quatre céramistes contemporains : Paul Beckrich, Christine Coquereau, Hélène Gobin Langlais et l'Atelier Piquifouf.

Expositions et événements

Le Musée a programmé quatre autres expositions pour 2025 : « À la découverte des

continents » avec le collectif HanDi-Moi Oui !, « Voyage en forêt », accessible gratuitement dans les jardins du site, « La poésie en corps » avec l'association des Amis des printemps poétiques et l'exposition collective « Prix terre commune », en collaboration avec l'association belge Lieux-communs. « Ces partenaires sont devenus un véritable soutien, permettant de proposer des expériences culturelles uniques et diversifiées pour le public » souligne Nathalie Planson, nouvelle responsable du Musée. Une expérience culturelle que le Musée de la faïence et de la céramique tente aussi de retransmettre en participant aux événements nationaux. En plus des « Journées européennes des métiers d'art », les visiteurs pourront (re)venir gratuitement lors de la « Nuit européenne des musées » le samedi 17 mai prochain et pendant les « Journées européennes du patrimoine » le 20 et 21 septembre 2025.

Nouveaux ateliers

Le Musée se renouvelle en proposant en 2025 des ateliers inédits. « Certains ateliers comme "Écoute et crée", "Les mains dans la terre" ou encore "Les artistes à l'atelier" porteront sur des thématiques plutôt liées à l'exposition majeure, c'est-à-dire le voyage » indique Audrey Buton, médiatrice culturelle. Elle ajoute : « mais parmi les nouveautés, les inscrits pourront tester "Pieds & mains en éveil", un atelier destiné aux plus petits (1 à 4 ans) pour expérimenter la matière, ou réaliser un décor sur biscuit (pièce en argile cuite une première fois). Certains céramistes professionnels s'inviteront au Musée pour des ateliers d'initiation : tournage, décor sur porcelaine, création de boucles d'oreilles, initiation au raku ». Pour obtenir davantage d'informations, les personnes intéressées peuvent se renseigner sur le site Internet du Musée et/ou sur Facebook et Instagram.

TOURISME CULTURE

« La Belle Virée en Val de Sarthe » : un festival itinérant au cœur du territoire

Du 18 au 20 juillet 2025, le festival « La Belle Virée en Val de Sarthe » prendra place dans les Communes de Soulligné-Flacé, Malicorne-sur-Sarthe et Spay. Après un grand succès en 2024, avec plus de 3 000 spectateurs, la manifestation mettra à l'honneur les arts de la rue et les arts plastiques à travers des spectacles décoiffants.

Depuis sa création en 2017, « La Belle Virée en Val de Sarthe » se distingue par sa convivialité visant à rapprocher la culture des habitants. Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, souligne : « *ce festival est un moment de partage et de découverte, permettant de valoriser la culture au cœur des villages du territoire.* » Chaque année, il investit trois nouvelles Communes, garantissant ainsi un accès à la culture à tous les habitants du territoire.

Un festival responsable et solidaire

« La Belle Virée en Val de Sarthe » représente une belle aventure humaine. La Communauté de communes du Val de Sarthe, organisateur du festival avec le collectif Baltringos, mise d'ailleurs sur la solidarité intercommunale entre les seize Communes du territoire et l'implication d'habitants-bénévoles dans l'organisation, notamment sur le plan logistique. Le festival est par ailleurs engagé dans une démarche écoresponsable : il encourage les déplacements doux et le covoiturage, le tri des déchets et l'utilisation de matériaux recyclés pour ses ateliers, et pro-

meut une alimentation saine et locale. Que ce soit à travers la culture, l'implication citoyenne ou la solidarité intercommunale, « La Belle Virée en Val de Sarthe » est un formidable moyen de réunir les habitants et de tisser des liens dans un esprit de partage et de convivialité.

Une programmation pleine de promesses

La programmation de cette 8^{ème} édition promet de grandes émotions. Dès le vendredi 18 juillet à Soulligné-Flacé, les spectateurs pourront découvrir la Cie Monsieur Le Directeur et son spectacle musical « Beethoven Métalo Vivace », ainsi que le Collectif du Plateau avec « L'herbe est plus rose ici ». Le samedi 19 juillet à Malicorne-sur-Sarthe, ils apprécieront le « Défilé de Haute Culture » d'Helmut Von Karglass, avant de se laisser emporter par la musique du Brass Band Suck Da Head. Le festival se clôturera le dimanche 20 juillet à Spay avec un envol de clowns et un spectacle humoristique et poétique du Cirque Les Dudes, « Stories In The City ». En parallèle, pour soutenir la création artistique et environnementale, l'exposition « Art textile

et dessin » de Clémence Joly sera présentée, et des animations pédagogiques seront organisées, offrant un espace de création et de jeu pour petits et grands. L'EVS du Val de Sarthe sera lui aussi présent (voir p. 19). Trois jours de spectacle vivant et de rencontres inoubliables !

ZOOM

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Comme chaque année, la Communauté de communes lance un appel aux bénévoles pour aider à l'organisation, que ce soit pour la logistique, l'animation de l'espace créatif ou la diffusion de la communication, le recueil des avis des festivaliers... Toutes les habitantes et tous les habitants sont invités à participer et sont les bienvenus avec leurs compétences, leur expérience et leur bonne humeur. Faites-vous connaître d'ici le 03 juin prochain ! evs@cc-valdesarthe.fr

En 2024, plus de 3 000 spectateurs ont assisté aux spectacles du festival.



DANS LA
 SALLE DE BAIN, À LA
 CUISINE OU AU JARDIN,
 PRÉSERVONS L'EAU
 POTABLE.

CHAQUE
 GOUTTE COMPTE,
 NE LA LAISSONS
 PAS FILER !

L'INFO EN +

- La consommation d'eau domestique en France varie du simple au triple selon les zones : de 52 à 178 litres par jour et par habitant.
- Les bains et les douches représentent 39% de la consommation d'eau, le lavage de la vaisselle et du linge 22%, et les toilettes 20%.
- Installer des mousseurs sur les robinets permet d'économiser 50% d'eau potable, sans perte de confort.

VIE ÉCONOMIQUE

L'entrepôt logistique de MB Log s'agrandit et se modernise

Implantée depuis plus de vingt ans à Voivres-lès-Le-Mans, l'entreprise logistique MB Log, filiale du Groupe Mr. Bricolage, se développe et recrute afin de renforcer sa compétitivité, développer l'attractivité de ses réseaux et proposer les meilleurs produits aux meilleurs prix à ses clients en magasins. Explications.

Le Groupe Mr. Bricolage a entrepris des travaux d'agrandissement de son entrepôt logistique MB Log situé à Voivres-lès-Le-Mans. « Nous allons doubler notre surface de stockage pour passer de 16 000 à 32 000 m², afin d'augmenter nos capacités de réception et d'expédition des marchandises. Nous allons également déployer une solution de robotisation, afin de densifier le stockage des petits produits et améliorer la productivité, la sécurité et les conditions de travail des équipes » explique Patrick Soulier, Directeur de MB Log. Cet investissement de 17,2 millions d'euros, facilitera notamment la mutualisation des flux logistiques. « Cette mutualisation nous permettra aussi de réduire notre impact carbone » ajoute Patrick Soulier.

Création d'une quarantaine de postes

L'investissement crée 40 emplois sur des postes d'agent logistique (ndlr : le site comprend aujourd'hui 80 salariés). Ils sont tous proposés aux collaborateurs du site MB Log de Lhospitalet (Lot) à la suite de l'annonce du projet de fermeture de leur entrepôt. Par ailleurs, MB Log est accompagné par France travail. « C'est France travail qui pilote cette opération. Nous collaborons aussi avec divers partenaires comme la Mission locale de l'agglomération mancelle, Cap emploi, le Département et le service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe, qui nous apportent régulièrement des candidats », explique Delphine Billiet, conseillère MRS (méthode de recrutement par simulation)



MB Log est basé à Voivres-lès-Le Mans, le long de la départementale 23.

à France travail, chargée de déployer sur MB Log ce processus de recrutement.

Recrutement par simulation

« Le recrutement par simulation permet d'être recruté sans CV. Nous embauchons uniquement en fonction des aptitudes et habiletés des candidats » explique Delphine Billiet. Cette méthode est avantageuse pour ceux qui postulent : « Les différentes étapes de recrutement laissent un temps de réflexion aux candidats pour savoir s'ils veulent vraiment travailler dans ce domaine et permettent de sécuriser le recrutement, tant sur les habiletés que sur des attendus essentiels tels que l'assiduité et la ponctualité ». Le recrutement se déroule en plusieurs étapes avec en premier lieu une réunion collective présentant l'entreprise, les postes et les conditions de travail. Ensuite, les candidats intéressés passent une présélection permettant de

vérifier les pré-requis : lire, écrire, compter. Les candidats validés à la présélection sont positionnés sur une séance d'exercices qui dure une demi-journée. « Nous avons installé une salle de test grandeur nature, dédiée au recrutement. Cette installation permet aux demandeurs d'emploi d'être dans des conditions réelles » complète Anne Coulon, conseillère entreprise chez France travail. Si les séances d'évaluation sont concluantes, un entretien avec les ressources humaines est organisé. Les futurs salariés pourront ensuite réaliser un stage d'une semaine au sein de l'entrepôt et préparer le CACES1*, accompagnés par un organisme de formation. À l'issue du processus, les personnes sont embauchées pour un contrat à durée déterminée de 6 mois, avec perspective de contrat à durée indéterminée.

* Permis pour la conduite de transpalettes.

EN BREF

UN FORUM SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Simon André est le nouveau chargé d'animation de la pépinière d'entreprises et espace de coworking Émergences située au Parc des Noës à Spay. En collaboration avec divers partenaires, il anime des ateliers sur des thématiques économiques. La prochaine date à retenir ? Un forum sur la création d'entreprises, qui se déroulera le mardi 22 avril prochain de 09h à 12h en partenariat avec France Travail. Cet événement, ouvert à tous, permettra aux personnes qui songent à créer une entreprise ou qui ont un projet très concret, de pouvoir rencontrer en une seule fois l'ensemble des acteurs sur le sujet. Seront notamment présents : la Chambre de commerce et d'industrie Le Mans Sarthe, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, Initiative Sarthe, France Active, BGE Anjou Maine, l'URSSAF, le Ceas72, le Club des entreprises du Val de Sarthe et la Fondation Deuxième chance.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagements économiques : le Val de Sarthe mise sur la densification

Face aux exigences de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui vise à limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces naturels, la Communauté de communes du Val de Sarthe adapte son approche en matière d'aménagement économique. Zoom sur le Parc des Noës à Spay et sur le Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe.

Plutôt que d'étendre ses zones d'activités, la Communauté de communes du Val de Sarthe privilégie la densification des espaces existants. Une stratégie qui s'inscrit pleinement dans son engagement en faveur des transitions écologique et économique. L'objectif est clair : continuer à attirer des porteurs de projets tout en respectant les impératifs environnementaux. « La loi ZAN nous pousse à repenser notre manière de développer l'activité économique locale. Nous devons faire plus avec moins d'espace » explique Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. Cette nouvelle orientation se traduit par des initiatives concrètes visant à optimiser l'utilisation du foncier disponible et à proposer aux entreprises des solutions adaptées aux enjeux actuels.

Deux projets emblématiques

Deux réalisations illustrent cette politique de densification maîtrisée : le village d'entreprises à Spay, porté par Presqu'île Investissement (investisseur privé), et le

programme d'ateliers relais de la zone du Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe, piloté par la Communauté de communes. Implanté sur le Parc des Noës à Spay, le village d'entreprises de Spay a été conçu pour accueillir artisans, grossistes et sociétés de service. Avec ses 19 cellules d'activités modulables et ses 51 places de stationnement, ce projet favorise le partage des moyens et la création de synergies entre entreprises locales. « Cet aménagement est flexible : les cellules, qui offrent un espace de 187 m² minimum, peuvent être regroupées en fonction des besoins des entreprises. La conception des bâtiments, d'une hauteur libre de 5,05 m avec mezzanine, permet d'optimiser l'espace disponible. En plus de garantir une implantation respectueuse des contraintes foncières, ce projet participe au dynamisme économique

du territoire en offrant des solutions adaptées aux professionnels » décrit Katia Hardouin. Même état d'esprit pour les ateliers relais prévus à Roëzé-sur-Sarthe (livrés en 2026). « Situés dans la zone d'activités du Val de l'Aune, les ateliers relais incarnent une autre facette de cette politique de densification voulue par les élus » note Sylvestre Baptista, responsable économie-habitat-aménagement. Conçus pour offrir des espaces évolutifs aux entreprises en phase d'installation ou de développement, ces bâtiments privilégient une architecture compacte et éco-responsable. Avec une emprise au sol de 1 280 m² et une surface de pleine terre de 1 450 m², le projet respecte les principes de sobriété foncière. L'optimisation thermique est également au cœur de la conception : structure en bois, bardage homogène, panneaux photovoltaïques en toiture et éclairage naturel renforcé par des bandeaux vitrés au nord. Ces caractéristiques permettent d'améliorer le confort des occupants tout en réduisant l'impact environnemental du bâtiment. « Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces aménagements peuvent se rapprocher de nos services. Elles bénéficieront d'un accompagnement personnalisé » invite Katia Hardouin.



Contact

Sylvestre Baptista
 02 43 83 51 12
economie@cc-valdesarthe.fr

EN BREF

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

En février dernier, les systèmes d'éclairage des zones d'activités économiques du Val de Sarthe ont été renouvelés : les Trunetières et Maison neuve à La Suze-sur-Sarthe, La Bodinière et Beaufeu à Roëzé-sur-Sarthe, Le Roussard à Louplande. D'un montant d'environ 100 000 €, l'opération a consisté à changer les lampes et les candélabres. « Nous attendons une économie de 40 % d'énergie » indique Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. Selon les arbitrages budgétaires en cours, cette première tranche de travaux, qui a bénéficié d'un appui de l'État de 12 000 €, pourrait être complétée d'une seconde à hauteur de 45 000 €.

SANTÉ

Seniors : un programme pour renforcer l'équilibre et prévenir les chutes

Du 22 novembre 2024 au 14 mars dernier, la Communauté de communes du Val de Sarthe a proposé aux seniors de 65 ans et plus un cycle d'ateliers « Équilibr'Âge » à Étival-Lès-Le Mans. Mise en place dans le cadre du Contrat local de santé, cette initiative visait à favoriser le bien-être de nos aînés grâce à des exercices adaptés.

Avec l'âge, les risques de chutes augmentent et peuvent avoir des conséquences graves, tant physiques que psychologiques. En lançant son action « Équilibr'Âge », la Communauté de communes du Val de Sarthe a souhaité offrir aux seniors des outils concrets pour préserver leur autonomie

et leur qualité de vie. Ce programme gratuit, alliant prévention, bienveillance et convivialité, a permis à chacun de gagner en confiance et en sérénité dans ses déplacements. Il a été financé par la Confédération des financeurs. Grâce à l'accompagnement de Kiné ouest prévention (KOP), reconnue pour son expertise dans la pré-

vention des troubles de l'équilibre et de la mobilité, les participants ont bénéficié d'un apprentissage sécurisé et motivant pour progresser en douceur. « *La belle dynamique de groupe a également contribué à la réussite de l'opération* » souligne l'association.

Une opportunité d'allier prévention et bien-être

Originaires de Chemiré-le-Gaudin, Étival-Lès-Le Mans, Souigné-Flacé, Louplande et Saint-Georges-du-Bois, les 11 participants ont suivi un accompagnement de 12 séances sur trois mois et demi. « *Lors du premier et du dernier atelier, j'évalue le potentiel équilibre des participants afin d'adapter le programme et de mesurer la progression de chacun* » explique Véronique Chesné, la kinésithérapeute qui a animé les ateliers pour l'association Kiné ouest prévention. Elle précise que « *les séances, d'1h30, sont conçues autour d'exercices variés et progressifs pour améliorer l'équilibre, la coordination et la mobilité, tout en apportant des conseils pratiques sur la posture et la prévention des chutes au quotidien.* » Face au succès de l'initiative « Équilibr'Âge », la Communauté de communes envisage de proposer un nouveau cycle d'ateliers dans un autre secteur de Communes afin de toucher davantage de seniors.



Chaque année, 450 000 personnes de plus de 65 ans sont victimes d'une chute en France, causant 10 000 décès.

EN BREF

UN PREMIER FORUM "BIEN VIEILLIR"

« Il n'y a pas d'âge pour être jeune ! », premier forum bien vieillir pour les seniors, a été programmé par la Communauté de communes le 20 mars dernier à Rozé-sur-Sarthe dans le cadre d'un large partenariat. Une journée conviviale pour s'informer et échanger avec les professionnels au service des plus âgés, avec des ateliers interactifs et des stands d'information sur l'accès aux droits, la retraite, l'aide et le soutien à domicile, l'alimentation et l'activité physique, l'hébergement, l'habitat et l'adaptation du logement, le répit des aidants, les déplacements, les divertissements...

NOUVEAU CABINET D'INFIRMIÈRES À FILLÉ

Anosha Marzouk et Léa Gagnier ont ouvert leur cabinet infirmier depuis le 1^{er} février 2025 au 14 rue des Gesleries à Fillé (ancien cabinet médical). Les deux professionnelles assurent une permanence au cabinet tous les jours (sauf le dimanche) de 7h15 à 7h45. Les soins sont principalement réalisés au domicile des patients, mais peuvent également être effectués au cabinet sur rendez-vous. Les infirmières sont joignables 7 jours sur 7 au 06 50 36 08 54 ou par courriel à infirmier72210@gmail.com.



VIE SOCIALE

L'Alchimie, « papote et ose » : l'Espace de vie sociale itinérant est opérationnel

Depuis son lancement, l'Espace de vie sociale itinérant « L'Alchimie » tisse des liens entre habitants du Val de Sarthe autour d'activités conviviales. Le dispositif prend la route ces jours-ci avec une caravane décorée par Lapin Blanc, street artist local au talent reconnu.



Lucas Chevreau dans la caravane de L'Alchimie.

Loin d'un simple espace d'accueil, le nouvel Espace de vie sociale itinérant du Val de Sarthe porte bien son nom : L'Alchimie, « papote et ose ». Il associe les générations et favorise les rencontres entre habitants du Val de Sarthe. Depuis son lancement en début d'année, le dispositif a attiré un public varié, notamment des seniors et des familles, venus par exemple partager un moment autour de jeux de société ou d'ateliers gourmands. « Pensé comme un relais d'information et un lieu d'échanges, L'Alchimie s'inscrit dans la dynamique de la Communauté de communes, avec l'ambition de lutter contre l'isolement et d'encourager les initiatives citoyennes » déclare Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. Lucas Chevreau, animateur du dispositif, complète : « ce sont ces moments simples et conviviaux qui permettent de recréer du

lien et de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire. »

Opérationnel depuis janvier

Depuis janvier dernier, L'Alchimie sillonne plusieurs Communes avec une présence tous les 15 jours : à Malicorne-sur-Sarthe les mardis de 16h30 à 20h, à Saint-Jean-du-Bois les vendredis de 16h30 à 20h, à Chemiré-le-Gaudin les mercredis de 15h à 19h, et à Guécélard les samedis de 9h30 à 12h30. Et la dynamique ne fait que commencer. Depuis ces derniers jours, L'Alchimie a pris la route sous une forme inédite : une caravane itinérante, restaurée par les services communautaires et décorée par le street artist local Lapin Blanc, reconnu pour son style coloré et inspirant. Ce nouvel outil nomade permettra d'aller encore plus près des habitants, en renforçant la visibilité du projet. L'expérimentation se poursuivra jusqu'en

juin 2025, avec une programmation évolutive en fonction des besoins exprimés par les participants. « Nous ferons le point avant l'été sur les six premiers mois de fonctionnement afin d'ajuster le dispositif : soit nous poursuivrons sur les mêmes bases, soit nous nous déplacerons dans de nouvelles Communes » annonce Élisabeth Moussay. En complément des animations portées par L'Alchimie, un programme d'été sera élaboré pour les mois de juillet et août. « Cette fois, c'est sur l'ensemble des Communes du territoire - avec une collaboration spécifique avec La Coulée douce à La Suze-sur-Sarthe - que les rencontres seront proposées » souligne Lucas Chevreau. Au programme, divers ateliers et découvertes imaginés en partenariat avec les associations locales. « Agathe Doyen, stagiaire, apportera son appui à l'opération et assurera l'intérim de Lucas pendant ses congés. L'Alchimie ne fera donc pas de pause cet été ! » se félicite Élisabeth Moussay.

La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète.

AVRIL

📌 Journées européennes des métiers d'art

> 05 ET 06 AVRIL

Musée de la faïence et de la céramique

Expositions et démonstration sur le thème des bijoux.

📌 Voyage autour de la terre

> 05 AVRIL AU 02 NOVEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Exposition majeure de la saison (voir brochure distribuée avec ce magazine).



📌 Partir en île

> 13 AVRIL À PARTIR DE 15H

L'île MoulinSart

Lancement de la saison lors d'un après-midi convivial (voir brochure distribuée avec le magazine).

📌 Forum sur la création d'entreprises

> 22 AVRIL DE 09H À 12H

Émergences

Forum sur la création d'entreprises avec la présence de nombreux partenaires.

📌 Marché gourmand et artisanal

> 27 AVRIL DE 10H À 18H

L'île MoulinSart

Artisans, créateurs et producteurs locaux sont présents pour le traditionnel marché de l'île MoulinSart.

MAI

📌 Nuit des musées

> 17 MAI DE 18H À 22H

Musée de la faïence et de la céramique

Déambulations et animations en accès libre et gratuit.

📌 Concert « Couleurs cuivre »

> 24 MAI À 20H

L'unisSon

Grand spectacle de musique aux couleurs cuivrées dans la salle des fêtes de Cérans-Fouletourte.

JUIN

📌 Portes ouvertes

> 02 AU 06 JUIN

L'unisSon

Rencontre avec les enseignants, découverte des différentes disciplines.

📌 Opus #6

> 08 JUIN DE 15H À 21H

L'île MoulinSart

Spectacles, créations artistiques et ateliers participatifs.

📌 Récital quatuor de saxophones

> 12 JUIN À 18H30

L'unisSon

Concert du quatuor de saxophone dans l'auditorium de L'unisSon.



📌 Concert « Disney »

> 17 JUIN À 20H ET 18 JUIN À 17H

L'unisSon

La classe de chant de l'école de musique reprend les plus grands classiques de Disney.

📌 Gala de danse

> 28 JUIN À 20H ET 29 JUIN À 19H30

L'unisSon

Les classes de danse réalisent leur gala annuel à la salle des fêtes de La Suze-sur-Sarthe.

JUILLET

📌 Festival La Belle Virée

> 18, 19 ET 20 JUILLET À 17H

Souigné-Flacé, Malicorne-sur-Sarthe, Spay

Édition 2025 du festival itinérant de spectacles vivants (voir le dossier central).

SEPTEMBRE

📌 Journées européennes du patrimoine

> 20 ET 21 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

Visites, animations et ateliers en accès libre et gratuit.



ZOOM SUR...

Spectacles

📌 L'île en été

> 06, 13 ET 27 JUILLET ET 03, 10, 17 ET 24 AOÛT À 16H

L'île MoulinSart

L'île MoulinSart invite le public à découvrir 7 spectacles libres et gratuits au théâtre de verdure, au bord de la rivière et sous les magnifiques arbres de l'île, chaque dimanche de juillet et d'août. Au programme : jonglerie avec Jérémy l'Artiste, magie, poésie et musique avec Limonal, l'histoire d'Awen le grand cerf blanc par Aea Tan Elleil, le spectacle d'humour *Amuse Trois* par la Compagnie Cronopios, de la musique tzigane-serbe du groupe Saban Shukar, le trio Zonda et leur voyage musical et enfin, de la musique du monde avec *La canne à Swing* de Goubern. De quoi ravir petits et grands tout au long de l'été !



SPORT

Jean-Luc Gauthier

arbitre de courses à la voile

Passionné de planche à voile depuis plusieurs décennies, le Suzerain Jean-Luc Gauthier est devenu arbitre et mesureur international pour de nombreuses manifestations sportives, et notamment pour la prestigieuse course du Vendée Globe qui vient de s'achever. Rencontre.

« Dans les années 1980 je pratiquais régulièrement la planche à voile à Spay. Puis mes enfants se sont lancés dans la compétition au niveau régional et national. Je ne comprenais pas les règles à l'époque alors j'ai décidé d'approfondir ce sujet. Finalement, je suis devenu arbitre et mesureur international » rapporte Jean-Luc Gauthier. C'est dans ce cadre qu'il a obtenu la responsabilité de mesureur international lors du championnat du monde de l'Optimist en Martinique, en 1999. Depuis, Jean-Luc Gauthier continue d'arbitrer la voile légère et en particulier les Optimist et les courses au large : Vendée Globe, Transat Café l'Or, Route du Rhum...

Arbitre et mesureur international

« La différence entre l'arbitre et le mesureur est simple : l'arbitre est rattaché à la Fédération française de voile, tandis que le mesureur international est rattaché à la "World sailing" » précise Jean-Luc Gauthier. Au sein de la Fédération française, il existe trois fonctions d'arbitrage : le comité de course, le comité technique et les jurys. C'est ce qui forme le corps arbitral. « Je fais partie du comité technique. Il existe également pour les courses au large une direction de course qui n'est pas arbitre, mais avec qui je travaille étroitement

« La voile ne se résume pas au haut niveau international. C'est une pratique sportive accessible, ouverte, dans laquelle chacun peut s'exprimer et prendre du plaisir. »

car ils représentent l'organisateur de la course » relate Jean-Luc Gauthier. Les mesureurs, quant à eux, sont spécialisés sur un type de bateau dont il maîtrise l'aspect technique, dimensionnel et sécuritaire.

Le Vendée Globe

La dernière course en date ? Le Vendée Globe en 2024-2025 : « j'étais en charge à la fois de l'organisation des contrôles de conformité et de la sécurité avec une équipe de huit contrôleurs de course ». En tout, Jean-Luc Gauthier a contrôlé les 40 bateaux. « Nous devons connaître toutes les règles applicables, qui peuvent d'ailleurs varier en fonction des courses, et appliquer les normes de sécurité » explique l'arbitre. Il doit notamment vérifier que chaque bateau, avant le départ, soit aux normes vis-à-vis des règles imposées, ainsi que pendant la course et à l'arrivée. « Si je constate une faute, nous échangeons avec le coureur. C'est ensuite le jury qui



détermine si la faute est volontaire ou accidentelle et qui applique la pénalité en conséquence » détaille Jean-Luc Gauthier qui a relevé 7 ou 8 pénalités pendant cette présente édition.

Un loisir avant tout

Outre l'arbitrage des courses, Jean-Luc Gauthier est formateur d'arbitres au sein de la Fédération française de voile. « Je suis licencié au club de voile de La Flèche depuis 1995 » dit-il. La voile, en dehors des courses et championnats, est d'abord une passion qui reste accessible à tous. « J'insiste sur ce point : tout le monde peut se lancer dans l'aventure et tester la voile. D'autant plus qu'en Sarthe, nous avons un territoire assez ouvert à cette pratique » conclut Jean-Luc Gauthier.

URBANISME

ADS : une équipe d'instruction au service des Communes

Depuis dix ans, le service d'application du droit des sols est unifié au sein des Communautés de communes du Val de Sarthe et de LBN. Sous la responsabilité de David Merlet, il assure l'instruction des demandes d'urbanisme pour la majorité des Communes des deux territoires. Un travail quotidien au carrefour des règlements locaux et nationaux.



Le service ADS unifié travaille pour le compte de 36 Communes du Val de Sarthe et de LBN.

Chargé d'examiner les demandes d'urbanisme des Communes dotées d'un document d'urbanisme opposable, le service d'application du droit des sols (ADS) travaille pour le compte de 36 mairies des territoires du Val de Sarthe et de LBN (Loué-Brûlon-Noyen). Son rôle est essentiel : à chaque projet d'aménagement déposé, c'est l'équipe ADS qui vérifie sa conformité aux règlements en vigueur. « La surface du projet détermine le type d'autorisation requis. Une fois remis en mairie, les dossiers nous sont transmis pour instruction » explique David Merlet, responsable du service. Une première analyse permet de vérifier la localisation du projet et les règles qui s'y appliquent. Un véritable défi quotidien, d'autant que les deux Communautés de communes vont suivre des règles différentes. « LBN est en train d'uniformiser son règlement à travers un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), tandis que le Val de Sarthe compte 16 PLU distincts » précise David Merlet.

Instruction et accompagnement

Si le projet respecte le PLU en vigueur, le service ADS émet un avis favorable sous la forme d'un projet d'arrêté, transmis à la mairie concernée. « Le maire reste l'autorité décisionnaire et peut s'opposer à notre avis, même si, en règle générale, il suit nos

recommandations » souligne le responsable. En cas de dossier non conforme, l'équipe ADS ne rejette pas systématiquement la demande. « Nous sollicitons des pièces complémentaires pour essayer de le rendre conforme. Nous avons un mois pour faire ces demandes » précise David Merlet. Depuis 2021, le service traite près de 1 700 dossiers par an, dont environ 1 300 « équivalents permis de construire » (EPC). « En cas de surcharge, il nous arrive de faire appel à un prestataire extérieur » explique David Merlet.

Cap sur la dématérialisation

Restructuré récemment autour d'une équipe composée de quatre agents, le service entend moderniser ses procédures, notamment en dématérialisant les échanges avec les différents services consultés (Service départemental d'incendie et de secours, Direction départementale des territoires, Architectes des bâtiments de France, etc.). « Nous voulons également intégrer les services internes, comme le cycle de l'eau et la voirie, pour qu'ils puissent donner leur avis plus facilement sur certains dossiers » ajoute David Merlet. Si la plupart des demandes sont encore déposées aujourd'hui sous format papier en mairie, la volonté est d'accroître la part des dossiers déposés en ligne. « Avec le papier, les délais sont allongés

par les échanges postaux et la numérisation des pièces dans notre logiciel. L'objectif à terme est de fluidifier l'instruction en favorisant le format dématérialisé » conclut-il.

ZOOM

LE GUICHET EN LIGNE

Le dépôt dématérialisé est obligatoire pour les personnes morales lorsque le projet se situe dans une Commune de plus de 3 500 habitants. En Val de Sarthe, seule La Suze-sur-Sarthe est concernée. Les usagers sont vivement invités à opter pour le dépôt électronique qui offre de nombreux avantages. Il facilite l'ajout des documents requis, limitant ainsi les risques d'oubli. Il offre un suivi rapide et efficace de la procédure, jusqu'à la signature de l'arrêté par le Maire. Enfin, en évitant les délais liés à l'envoi postal, il permet d'accélérer l'instruction du dossier. Un guide est disponible en ligne sur le site Internet de Val de Sarthe, en rubrique « Environnement et Cadre de vie / Autorisation d'urbanisme ».

Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Droit des sols - Voirie
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foullletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Fercé-sur-Sarthe, Fillé, Saint-Jean-du-Bois, Voivres-lès-Le Mans.
■ Mercredi : Étival-lès-Le Mans, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Spay.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe, Souligny-Flacé.

Déchetteries

Accès réservé aux détenteurs d'un badge.

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foullletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foullletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Guichet Familles

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et Centre d'art

■ Jusqu'au premier week-end d'octobre : du mercredi au samedi de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.
■ Octobre : uniquement le mercredi 10h 13h / 14h 18h

Bistrot guinguette du Moulin

Saison haute : vendredi, samedi et dimanche en continu. Mardi au jeudi midi et soir.
Saison basse : voir le site Internet de l'île MoulinSart.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faïence.fr

D'avril à la fin des vacances scolaires d'automne.
De 10h à 12h30 et 14h à 18h.
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

Office de tourisme Vallée de la Sarthe

Musée de la faïence et de la céramique - rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 95 00 60
> www.vallee-de-la-sarthe.com

L'unisSon, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

BIJOUX EN LUMIÈRE

Festival du bijou d'art en Pays de la Loire



**UNE QUARANTAINE
D'ARTISANS D'ART**

Journées européennes des métiers d'art

5 ET 6 AVRIL 2025

MALICORNE-SUR-SARTHE



MALICORNE
- SUR - SARTHE // CRÉATEURS
NOVATEURS